

Session du 15 octobre 2020

*Vœu présenté par
le Groupe Socialistes, Radicaux et Démocrates,
le Groupe Union de la Droite et du Centre
le Groupe Rassemblement National*

Pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques sur le site équestre de Lamotte-Beuvron - Chambord

Notre Région soutient depuis l'origine la candidature de Paris pour accueillir les JO 2024, avec pour ambition de faire de ces Jeux Olympiques un événement fédérateur pour notre pays.

La Région Centre-Val de Loire a la chance d'avoir de nombreuses infrastructures sportives sur l'ensemble de son territoire qui sont à-même d'accueillir des épreuves d'ampleur internationale : le CREPS à Bourges, la piscine olympique de l'Odyssée à Chartres, le Centre National de Tir Sportif à Châteauroux, et bien sûr le parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron. Ce dernier remplit les critères propres à l'organisation d'une épreuve olympique et paralympique et possède des atouts uniques.

Choisir Lamotte-Beuvron, c'est privilégier un site aux infrastructures existantes, calibrées pour accueillir un public important. L'impact environnemental des épreuves équestres olympiques s'en trouverait fortement limité. Le parc bénéficie d'une gestion des déchets et des flux de spectateurs efficaces et nécessite peu d'aménagements supplémentaires pour les JOP 2024. Au contraire, le choix initial de Versailles, avec ses infrastructures provisoires, mènerait à la création *ex-nihilo* d'une logistique dédiée et donc à une utilisation inutile de ressources naturelles. Son bilan carbone serait multiplié par quatre par rapport au site solognot.

Choisir Lamotte-Beuvron, c'est limiter la dépense publique dans un contexte d'endettement historique. Pour un budget versaillais estimé à 27 millions d'euros, pouvant être quadruplé d'ici 2024, celui d'épreuves se déroulant dans notre territoire avoisinerait les 12,4 millions d'euros. Lamotte-Beuvron serait un site moins cher que Versailles, et ces investissements complèteraient les équipements existants et seraient pérennes.

Choisir Lamotte-Beuvron, c'est agir pour combler les fractures qui émaillent notre pays. Décentraliser les épreuves olympiques dans des sites sportifs adaptés sur l'ensemble du territoire ferait de ces Jeux ceux de la France dans toute sa diversité : Paris, banlieue parisienne, régions et territoires ruraux. Les retombées économiques importantes ne toucheraient pas seulement la capitale et mettraient en avant le patrimoine naturel et

culturel de notre Région. Un tel choix permettrait la réappropriation par toutes et tous de l'évènement.

Choisir Lamotte-Beuvron accompagnerait la démarche de la Fédération Française d'Équitation en démocratisant l'image de l'équitation, trop longtemps assimilée à un sport réservé aux classes sociales les plus aisées. La FFE est ainsi devenue la 3^{ème} fédération sportive en France avec 700 000 membres. C'est aussi la 1^{ère} fédération féminine, avec 80% de cavalières.

Choisir Lamotte-Beuvron apporterait, enfin, aux cavalières et cavaliers les meilleures conditions d'hébergement et de pratique. Le parc équestre fédéral est reconnu internationalement pour accueillir chaque année des compétitions d'envergure. En terme de trajets, sur 6 jours d'entraînement et de compétition les participant.e.s gagneraient une demie journée de temps de transports puisque tous les sites franciliens, dont Versailles, comprennent 30 minutes minimum de trajet. A cela s'ajoute la proximité des châteaux de la Loire, tout particulièrement de Chambord, qui offre un cadre exceptionnel pour les sportifs, leurs équipes et les spectateurs.

Notre Région Centre-Val de Loire se mobilise depuis de nombreux mois, aux côtés de la Fédération Française d'Équitation, du Département du Loir-et-Cher et de la ville de Lamotte-Beuvron pour porter la candidature du parc équestre fédéral aux Jeux Olympiques et paralympique 2024 auprès du Comité d'organisation des JO, du Délégué interministériel aux JO, de la Mairie de Paris et du Gouvernement.

En conséquence, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni le 15 octobre 2020 à Orléans :

- . Réitère son soutien à la candidature du parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron pour accueillir des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, en intégrant l'objectif d'atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble des activités de ces JO qui se dérouleront sur le territoire régional et en respectant les dispositions des éco-manifestations promues par la Région ;
- . Demande au Comité d'organisation des Jeux Olympiques et au Gouvernement de considérer avec sérieux cette option en réalisant une véritable évaluation comparative des coûts, de l'impact environnemental et de la pérennité des installations, afin de faire des Jeux de Paris 2024 ceux de la proximité, de la diversité et des territoires ;
- . Invite le Comité d'organisation des Jeux Olympiques à visiter le parc équestre de Lamotte-Beuvron pour qu'il apprécie sur place la qualité exceptionnelle du site.

ADOpte A L'UNANIMITE